

Commune : SAINT MARTIN LANDE

Lieu dit " Griffet "

Date : 02 Octobre 2018

Schéma de principe

Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/1000

Bureau d'études OPALE

ZA La Plaine

11 300 Cournanel

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Dimensionnement établi en fonction des informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.
La fosse en place devra être vidangée et extraite.
Un accès pour l'entretien des ouvrages devra être possible.
Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné à titre indicatif, toutes les eaux usées des habitations doivent rejoindre la nouvelle filière.
Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement sont déconseillées.
Un écoulement gravitaire devra être respecté lors de l'implantation des ouvrages.
L'écoulement gravitaire devra être respecté.
Clapet anti retour au point de rejet.
Ventilation secondaire au niveau du faîtage ou d'un arbre.